

POLE 1ER DEGRE - MOYENS - RH

P1D - 9/11/2018

Mouvement interdépartemental des personnels enseignants du premier degré Rentrée scolaire 2019

Demande formulée au titre du handicap

Référence: BO spécial n°5 du 8/11/2018

Destinataires : enseignants du 1er degré

Dossier suivi par:

Correspondante handicap relais:

- Marie-Ange LABERTRANDIE (04.90.27.76.27)

Bureau mouvement:

- Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44) :
- Brigitte HOMBLÉ (04.90.27.76.22)

Les enseignants qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier à l'attention du Docteur ARNAL - médecin de prévention - sous couvert du Bureau des Affaires Médicales (BAM) au pôle 1er degré de la DSDEN 84.

Il convient de compléter le formulaire mis en ligne ce jour sur le site de la direction académique et de le renvoyer au P1D/BAM, accompagné des pièces justificatives demandées, pour le **vendredi 7 décembre 2018** - délai de rigueur.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1er degré - Moyens/RH



direction des services départementaux de l'éducation nationale Vaucluse

académie Aix-Marseille

DOSSIER DE DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP PHASE INTERDEPARTEMENTALE DU MOUVEMENT 2019

A envoyer à la DSDEN de Vaucluse – pôle 1er degré pour le vendredi 7 décembre 2018.

Pôle 1 ^{er} degré - Moyens - Ressources Humaines (P1D)	NOM :		Prénom :
	Date de naissance :		Situation de famille :
	Nombre et âge des enfants à charge :		
Dossier suivi par Gabriel DUBOC	- Affectation actuelle :	école :	
Marie-Ange LABERTRANDIE Correspondante handicap relais Tél.: 04 90 27 76 27 Mél: coreespondant- handicap84@ ac-aix-marseille.fr		à préciser : (TP	D/AFA/PRO – DIR/ECMA/ECEL/TDep/TR/Spécialisé)
Sabine CANAVESE Brigitte HOMBLÉ	- Domicile :	ville:	Tél. :
Bureau mouvement	Position actuelle :		
Téléphone 04 90 27 76 44 04 90 27 76 22	(activité normale, CLM, CLD, congé parental, disponibilité, poste adapté, détachement).		
Fax 04 90 27 76 75	Personne concernée :		
Mél. ce.mouvement-84@	Intéressé(e)	Conjoint	Enfant
ac-aix-marseille.fr	Date de l'obtention de la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou d'enfant		
49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 4	handicapé ou malade :		
	Le dépôt de demande auprès de la MDPH n'est plus recevable.		
Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h 13h30 – 16h30 Accès personnes à mobilité réduite : 26 rue Notre Dame des 7 douleurs	 ▶ Pièces à joindre : ✓ sous enveloppe close portant la mention « PLI CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU MEDECIN DE PREVENTION » : – un courrier motivé au médecin de prévention – les justificatifs de la situation à étudier : certificats médicaux, pathologie exacte, suivi médical, l'évolution prévisible – tout justificatif attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enseignant. ✓ hors de l'enveloppe accompagnant ce formulaire : – la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou la carte d'invalidité. – copie des vœux demandés 		
	Cadre réservé à l'admini	istration:	
	Date d'arrivée de la demande :		

Date de transmission au médecin de prévention :